

Pratique de la paie : perfectionnement | FDP012



Stage de formation INTER : Formation à distance

Dates : 9-10 décembre 2024

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider

Prérequis

- Avoir suivi le module "Pratique de la paie : initiation" ou posséder les connaissances de base de la paie

Durée: 14.00 heures (2.00 jours) **Prix indicatif HT par stagiaire :** 840.00€

La paie est devenue au fil du temps une discipline de plus en plus complexe. Cette formation de perfectionnement à la paie vous permet d'améliorer votre pratique de la paie en abordant toutes les situations particulières (entrées ou sorties en cours de période, arrêts de travail, ruptures du contrat de travail...). Elle vous permet également de renforcer la sécurisation de votre pratique au niveau du calcul des cotisations sociales.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le mécanisme de la régularisation progressive
- Calculer les réductions de cotisations salariales et patronales
- Indemniser les arrêts pour raisons médicales
- Rompre le contrat de travail et verser les indemnités correspondantes

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Comprendre le mécanisme de la régularisation progressive
- Calculer les réductions de cotisations salariales et patronales
- Indemniser les arrêts pour raisons médicales
- Rompre le contrat de travail et verser les indemnités correspondantes

A l'issue de la formation

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

Support technique et pédagogique : Notre équipe dédiée est disponible par téléphone (aux heures de bureau) pour toutes questions ou besoin d'accompagnement technique ou pédagogique.

Les stagiaires peuvent également contacter le formateur qui s'engage à répondre sous un délai de 3 jours (ouvrable). Les échanges peuvent se faire par téléphone, par mail ou par notification via la plateforme.

Moyens pédagogiques et techniques

- 2 heures en auto formation e-learning asynchrone
- Modules interactifs composés de plusieurs médias : présentation visuelle, infographie explicative, vidéos, quiz formatifs avec feedback, fiches techniques ...
- 4 Classes virtuelles de 3h00 soit 12 heures
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

- Evaluation préalable à la formation
- Recueil des attentes adressé, en amont, aux participants avec intégration de leurs questions particulières
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de réalisation de l'action de formation.

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.